

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Accès au marché suisse des prestataires étrangers de services
financiers (Po. 18.3071)**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Accès au marché suisse des prestataires étrangers de services financiers (Po. 18.3071), 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Finanzmarkt	1

Abkürzungsverzeichnis

FIDLEG Finanzdienstleistungsgesetz
FINIG Finanzinstitutsgesetz

LSFin loi sur les services financiers
LEFin Loi fédérale sur les établissements financiers

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Finanzmarkt

POSTULAT
DATUM: 19.06.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Le parlementaire Hans-Peter Portmann (plr, ZH) a point du doigt l'galit de traitement en terme de prestataire de services financiers suisses  l'tranger et trangers en Suisse. Il a donc dpos un postulat pour que le Conseil fdral dresse un **rapport sur les rgles en vigueur en Suisse pour les prestataires trangers de services financiers**. L'objectif est notamment de prsenter les changements induits par la loi sur les services financiers (LSFin) et la loi sur les tablissements financiers (LEFin), d'examiner les rgles imposes  l'tranger aux prestataires de services financiers helvtiques, et d'tudier la possibilit d'imposer une obligation de domicile en Suisse pour les prestataires de services financiers trangers.

Le Conseil fdral s'est oppos au postulat. Il a indiqu que ces diffrents points avaient dj t traits lors des travaux de construction de la nouvelle LSFin. Le postulat a t class car le Parlement ne l'a pas examin dans le dlai impart de deux annes.